

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

---

### Steinfels Carp-Prep

---

---

#### ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

##### **1.1. Identificateur de produit**

<b>Nom du produit</b>	Steinfels Carp-Prep
<b>Code du produit</b>	11771.0003.004
<b>L'identifiant unique de formulation (UFI)</b>	RTX0-T091-D002-CSH4

##### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

<b>Utilisation de la substance/du mélange</b>	Produit de nettoyage
---	----------------------

##### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<b>Identification de la société/entreprise</b>	Steinfels Swiss Division der Coop Genossenschaft St. Gallerstrasse 180 CH-8404 Winterthur Tel : 052 234 44 00 Fax : 052 234 44 01 info@steinfels-swiss.ch
--	---

<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	145 (Tox Info Suisse)
<b>Date de révision</b>	14.04.2023
<b>Version</b>	2 (Version précédente: 1)

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement** Danger

**Mentions de danger** H318: Provoque des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence** P280: Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et un équipement de protection du visage.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P501: Eliminer le contenu dans une installation d'élimination des déchets spéciaux agréée.

**Informations supplémentaires** Aucun(e).

**Identificateur de produit** Fettalkoholethoxylat, No.-CAS 9043-30-5 | 24938-91-8 | 69011-36-5

**2.3. Autres dangers** Aucun(e) à notre connaissance.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Formulation.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
Fettalkoholethoxylat	2.5% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302	No.-CAS: 9043-30-5   24938-91-8   69011-36-5
1-methoxy-2-propanol; monopropylene glycol methyl ether	1% - 2.5%	STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 3 H226	No.-CAS: 107-98-2 No.-CE: 203-539-1 No.-Index: 603-064-00-3

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses** Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.
<b>Contact avec la peau</b>	Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.
<b>Contact avec les yeux</b>	Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction** N'importe lequel.

**Moyens d'extinction inappropriés** Jet d'eau à grand débit.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants** Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**Méthodes particulières d'intervention** Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Pour les non-secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade.
<b>Pour les secouristes</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition prolongée des yeux et de la peau, et l'inhalation de toute vapeur générée. Porter un équipement de protection individuel.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Protéger du gel. Éviter une exposition directe au soleil.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

#### **1-methoxy-2-propanol; monopropylene glycol methyl ether (CAS 107-98-2)**

Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte) 20 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: 1-Methoxypropanol-2  
221.9 µmol/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: 1-Methoxypropanol-2

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups Developmental Risk Group C

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZGWs) 200 ppm STEL [KZGW]  
720 mg/m<sup>3</sup> STEL [KZGW]

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs) 100 ppm TWA [MAK]  
360 mg/m<sup>3</sup> TWA [MAK]  
EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Possibility of significant uptake through the skin

Limit Values - Skin Notations	
EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - STELs	150 ppm STEL 568 mg/m <sup>3</sup> STEL
EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - TWAs	100 ppm TWA 375 mg/m <sup>3</sup> TWA
Austria - Occupational Exposure Limits - Ceilings - (MAKs)	50 ppm Ceiling 187 mg/m <sup>3</sup> Ceiling
Austria - Occupational Exposure Limits - Skin Notation	skin notation
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZGWs)	50 ppm STEL [KZGW] 187 mg/m <sup>3</sup> STEL [KZGW]
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	50 ppm TWA [TMW] 187 mg/m <sup>3</sup> TWA [TMW]
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak Limitations)	200 ppm Peak 740 mg/m <sup>3</sup> Peak
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Pregnancy	no risk to embryo/fetus if exposure limits adhered to
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs)	100 ppm TWA MAK 370 mg/m <sup>3</sup> TWA MAK
Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)	100 ppm TWA AGW (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2) 370 mg/m <sup>3</sup> TWA AGW (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2)

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### Protection individuelle

*Protection respiratoire* Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

*Protection des mains* Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. Contact total (Définition Contact au maximum: 480 minutes)  
Matériel: caoutchouc butyle  
épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm  
Temps de pénétration: 480 minutes  
Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Définition Contact au maximum: 30 Minutes)  
Matériel: caoutchouc nitrile  
épaisseur minimum: 0.2mm  
Matériel testé: Dermatrill (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre.

*Protection des yeux* Lunettes de sécurité.

*Protection de la peau et du corps* Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

*Risques thermiques* Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de  
l'environnement

Pas de précautions spéciales.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Bleu.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Point de fusion/ point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	7
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non déterminé.
<b>Solubilité:</b>	complètement soluble (Eau)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité et/ou densité relative:</b>	1.007
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Non déterminé.
<b>Caractéristiques des particules:</b>	Non applicable.

### **9.2. Autres informations**

**9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique** Pas d'information disponible.

**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité** Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Non demandé.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Aucun(e).
<b>10.6. Produits de décomposition</b>	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

<b>Toxicité aiguë</b>	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme. <b>1-methoxy-2-propanol; monopropylene glycol methyl ether (CAS 107-98-2)</b> Dermal LD50 Rabbit = 13 g/kg (NLM_CIP) Inhalation LC50 Rat > 7559 ppm 6 h(OECD_SIDS) Oral LD50 Rat = 5000 mg/kg (JAPAN_GHS)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Peut irriter la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Donnée non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.

### **11.2. Informations sur les autres dangers**

<b>Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Ce mélange ne contient pas de composants ayant des propriétés perturbant le système endocrinien dans des quantités égales ou supérieures à 0,1 % (selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission).
<b>Autres données</b>	Donnée non disponible.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

<b>12.1. Toxicité</b>	Donnée non disponible.
<b>1-methoxy-2-propanol; monopropylene glycol methyl ether (CAS 107-98-2)</b>	
EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation	Readily biodegradable according to OECD guidelines.
EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation	The ingredient has not been tested.
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Pimephales promelas 20.8 g/L [static] (IUCLID)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	EC50 48 h Daphnia magna 23300 mg/L (IUCLID)
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Pas d'information disponible.
<b>12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Ne contient pas de produits chimiques ayant une activité endocrinienne.
<b>12.7. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
<b>Emballages contaminés</b>	Vider les restes du contenu. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Non applicable.
--	-----------------

<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non applicable.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non applicable.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Non applicable.
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.
<b>Règlement type des ONU</b>	
<b>ADR/RID</b>	Non réglementé.
<b>IMDG</b>	Non réglementé.
<b>IATA</b>	Non réglementé.
<b>Autres Informations</b>	Aucun(e).

---

## ***RUBRIQUE 15: Informations réglementaires***

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<b>Informations réglementaires</b>	Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: >=30%: de l'eau >=5%; <15%: agents de surface non ioniques <5%: savon, Agent de conservation Fragrances allergisantes: (R)-p-mentha-1,8-diene; d-limonene Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1. VOC (CH) = 2.29000000
------------------------------------	--

#### **1-methoxy-2-propanol; monopropylene glycol methyl ether (CAS 107-98-2)**

TEDX (The Endocrine Disruption Exchange) - Potential Endocrine Disruptors	Present
Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOCs) - Group I	2909.4999
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification - Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS	Reg. no. 1597, hazard class 1 - slightly hazardous to water

<b>15.2. Évaluation de la sécurité chimique</b>	Non demandé.
---	--------------

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Révision</b>	Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1,2,11,12.
<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	Aucun(e).
<b>Procédure de classification</b>	Méthode de calcul.
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H302: Nocif en cas d'ingestion. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Autres informations</b>	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
<b>Mode d'emploi</b>	Réservé aux utilisateurs professionnels.
<b>Clause de non-responsabilité</b>	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.